



# KELMESSE

## **Kelmesse : un outil pour faciliter la gestion du taux de remplissage de vos églises.**

– KELMESSE EST DÉVELOPPÉ PAR LA SOCIÉTÉ TRAVYS –

**K**elmesse : un outil simple à l'intention des paroisses pour les aider dans la gestion du taux de remplissage de leurs églises. Il permet aux paroissiens de s'inscrire en quelques clics à une messe suivant le nombre de places disponibles.

**Pour tester cet outil**, rendez-vous sur [kelmesse.org](http://kelmesse.org)

- Choisissez « Diocèse de Pontoise » dans le menu déroulant,
- Cliquez sur « Paroisse test »,
- Laissez-vous guider.

*Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Justine Gelis au 06 17 14 67 11 ou par mail à [contact@travys.fr](mailto:contact@travys.fr) ou [justine.gelis@hotmail.fr](mailto:justine.gelis@hotmail.fr).*

**Pour bénéficier de ce service totalement gratuit, c'est simple : il vous suffit de suivre les 3 étapes décrites ci-après.**

# 1 Inscrivez votre paroisse sur Kelmesse

## ■ Remplir le formulaire d'inscription (fichier Excel ci-joint) et le renvoyer à [justine.gelis@hotmail.fr](mailto:justine.gelis@hotmail.fr)

Ce formulaire reprend les informations nécessaires au fonctionnement de KELMESSE :

- Informations générales concernant la paroisse
- Précisions sur chaque messe.

*Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce formulaire,appelez Justine au 06 17 14 67 11*

## ■ A réception de votre formulaire, la société TRAVYS se charge de l'inscription de votre paroisse dans l'application KELMESSE.

Vous receverez un email à l'adresse de contact avec les identifiants qui vous permettront de vous connecter à l'espace personnel de votre paroisse.

Avec ces identifiants, vous pourrez suivre l'évolution des inscriptions ainsi qu'ajouter/modifier/supprimer des messes selon ce qui sera nécessaire à votre paroisse.

## ■ Communiquez auprès de vos paroissiens !

Informez vos paroissiens de la possibilité qui leur est offerte de s'inscrire sur le site [kelmesse.org](http://kelmesse.org).

## Pour n'oublier personne

*Afin de ne pas mettre de côté les personnes n'ayant pas forcément accès à internet, voici plusieurs solutions :*

■ Communiquez, en plus de l'adresse [kelmesse.org](http://kelmesse.org), le numéro de téléphone d'une personne chargée de recueillir les appels de ceux qui n'ont pas internet et qui s'occupera de les inscrire elle-même sur KELMESSE. L'inscription ne prenant que quelques

instants et étant accessible sur smartphones, cela ne présente pas de difficultés. Il peut s'agir par exemple de l'accueil paroissial.

■ Si l'église peut accueillir 50 personnes maximum, il est possible de n'indiquer par exemple que 40 comme quota sur KELMESSE afin qu'il reste 10 places pour les personnes n'ayant pas pu s'inscrire ou qui viendraient spontanément.

## 2 Vos paroissiens « réservent » sur Kelmesse

**Pour vos paroissiens, c'est simple : sur kelmesse.org, ils s'inscrivent à la messe de leur choix.**

- Après avoir sélectionné leur diocèse, puis leur paroisse, ils pourront choisir la date et l'horaire où ils souhaitent aller à la messe.  
(Lorsqu'une messe a atteint son quota maximum, elle apparaît toujours mais est grisée et n'est plus sélectionnable).
- Ils communiquent leur nom de famille, le nombre de personnes comptant participer à la messe et leur adresse mail.
- Ils reçoivent la confirmation de leur réservation.
- Ils présentent cette confirmation à l'entrée de l'église.

## 3 Vous gérez facilement l'accès à vos messes

**■ Le curé de la paroisse (ou ceux qu'il désignera) peut suivre l'évolution des inscriptions** en se rendant sur kelmesse.org puis en cliquant sur "Espace paroisses" en haut à droite de l'écran.

**■ Pour accéder à cet espace**, indiquer l'adresse de contact donnée lors de l'inscription et le mot de passe choisi. Il est possible de changer ce mot de passe en cliquant sur "mot de passe oublié".

S'il s'agit d'une première connexion, cliquer sur "Première connexion" pour initialiser le mot de passe.

*Pour tester le service, vous pouvez utiliser les codes suivants :*

*Email : justine.gelis@hotmail.fr / Mot de passe : KELTEST*

**■ Après connexion, vous arrivez sur un tableau reprenant l'ensemble de vos messes ouvertes à la réservation** sur KELMESSE, classées par mois.

Pour chacune, sont repris le quota, le nombre d'inscrits et une loupe afin de voir la liste précise des personnes inscrites à cette messe.

Il est possible de changer le quota d'une ou plusieurs messes à la fois en le faisant directement dans le tableau, sans oublier de cliquer sur le bouton "VALIDER" tout en bas du tableau.

**■ En cliquant sur une loupe, vous accédez à la liste des personnes inscrites** pour la messe en question. Un récapitulatif du nombre total de personnes inscrites ainsi que le quota maximum est repris en bas de page.

**■ Il est possible d'envoyer cette liste par email en utilisant la fonction proposée en haut de page.**

**■ En allant sur l'onglet MISE A JOUR DES MESSES, il est possible de modifier et ajouter d'autres messes ou périodes.**